

Territoire Santé

❖ LE MAGAZINE DE LA CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE ❖



GRANDIR ENSEMBLE

Partenariats, conventions, actions communes

Aller plus loin, pour nos patients

■ **Obésité pédiatrique :**
un défi de poids

■ **C'est mon métier :**
infirmier libéral



MIEUX VIEILLIR

Rejoignez la plus grande campagne de dépistage d'occitanie !



L'application ICOPE est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé sur Smartphone ou tablette et est aussi disponible en auto-évaluation pour les seniors. Tutoriels sur inspire.chu-toulouse.fr. Professionnels de santé : la CPTS Montpellier Est Bérange s'engage aux côtés du GÉrontopôle de Toulouse et vous apportera aussi toutes les réponses nécessaires.



JE ME LANCE !



Une poignée de main, le nouveau geste soignant !

S'il est une chose que ce nouveau numéro de Territoire Santé met particulièrement en avant, au sujet de l'actualité de notre CPTS, c'est bien l'importance du travail collectif.

Professionnels de santé, nous avons déjà toutes et tous, pour habitude de travailler ensemble, autour du patient. Par ailleurs, depuis de nombreuses années déjà, le lien ville-hôpital a su trouver une forme de maturité bénéfique pour chacun. La naissance même des CPTS (et le lien étroit qu'elles entretiennent avec les instances sanitaires et sociales), apporte la preuve de cette mutualisation des énergies qui peut, en plus, être poussée à son paroxysme par l'intervention, en local, des professionnels de santé !

Exemple avec les conventions de partenariat et protocoles que nous vous présentons en détail dans le dossier central de notre revue. En lien avec nos missions intrinsèques et avec nos parcours de soin dédiés (qui incluent toutes et tous la prévention comme un acte fondateur de nos actions), nous avons cherché à pousser les solutions pour qu'elles deviennent des outils tangibles entre vos mains et s'inscrivent comme de nouveaux réflexes.

Le changement, ce n'est pas toujours facile. Mais c'est indispensable. Un certain Darwin est même passé à la postérité grâce à une théorie « toute simple » sur cette nécessaire adaptabilité de l'homme. Alors, soyons heureux que la période soit encore pour nous, synonyme de changement. D'autant que de poignée de main en poignée de main, on peut aller encore plus loin. Soyez aussi assuré d'une chose à ce sujet : on y travaille !

Jean-Pierre Barral, Président
Mathieu Lamarque, Vice-président
Arnaud Barbier, Secrétaire général
Jean-François Bouscarain, Trésorier

cptsberange.org



QUE SAVEZ-VOUS DE VOTRE fertilité ?



« J'ai eu des rapports sans contraception pendant 6 mois et je ne suis pas tombée enceinte. Je dois être infertile. » *Faux*

« J'ai 48 ans. Aucune chance de tomber enceinte ! » *Faux*



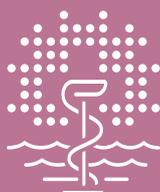
« On m'a diagnostiqué de l'endométriose et dit que je risquais d'avoir plus de mal à avoir un bébé. Je ne prends pas de contraception, une IVG ne peut pas m'arriver. » *Faux*

« Ça va être ma première fois. Il paraît qu'on ne peut pas tomber enceinte pour les premiers rapports sexuels. » *Faux*



« Je n'arrive pas à tomber enceinte. Personne ne peut rien pour moi. » *Faux*

**Vous avez des question sur votre fertilité ?
Consultez votre médecin ou votre sage-femme**



CPTS Montpellier Est Béranger

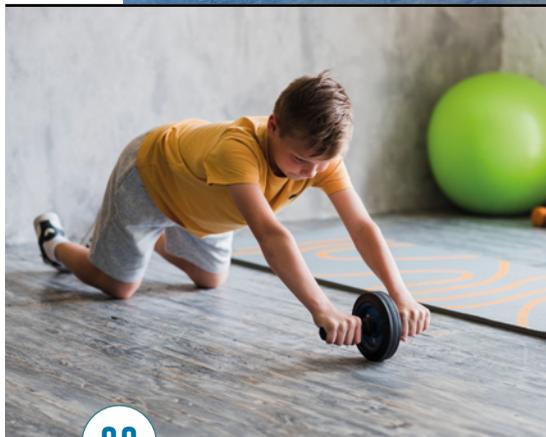
Tél. : 06 64 33 56 17

Email : coordinationcptsberange@gmail.com

06



10



22



26

06 ACTUS

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CPTS EN BREF

Informations clés, nouveaux dispositifs, partenariats naissants, journée de dépistage ou de formation... On vous dit tout !

10 DOSSIER

UNIS CONTRE LE CANCER

- ▶ Pôle AURORES Méditerranée
- ▶ Institut du Cancer de Montpellier
- ▶ CHU de Montpellier



Les partenariats et conventions font aussi partie des stratégies gagnantes pour doper l'offre de soins sur notre territoire.

22 ACTION-PRÉVENTION

OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE

Avec l'appui du Dr. Rieu-Clotet, le parcours obésité pédiatrique se structure. On fait le point.

26 ACTION-RÉACTIONS

INFIRMIER LIBÉRAL : DE NOUVELLES RAISONS D'ÊTRE

Nathalie est infirmière à Mudaison et entrevoit bientôt le départ à la retraite. Mais elle n'abandonnera pas pour autant ses réflexes de soignant de ville ! Portrait.

30 PRATIQUE

AGENDA, CONTACTS UTILES

#IMPÔTS

Propriétaire de votre local : patrimoine pro ou perso ?



Vous exercez votre activité libérale dans un local qui vous appartient. Avez-vous le choix de le conserver dans votre patrimoine personnel ou devez-vous l'inscrire à votre patrimoine professionnel ? Il est important de disposer des bonnes informations pour faire le meilleur choix.

Contexte juridique, critères d'utilité, nature des biens, présomptions comptables, règles fiscales, stratégies financières... Plusieurs points sont à prendre en compte et chaque solution présente ses propres avantages. Mais retenez déjà que depuis le 15 mai 2022, les entrepreneurs individuels ont deux patrimoines distincts : un patrimoine professionnel

et un patrimoine personnel. Une séparation qui se fait sans formalité particulière ni aucune déclaration d'affectation et qui a pour but de protéger les entrepreneurs individuels des aléas de leur activité.

PRINCIPES :

- ▶ Seul le patrimoine professionnel peut être saisi par les créanciers professionnels. La résidence principale du professionnel libéral est insaisissable par les créanciers professionnels.
- ▶ Le patrimoine personnel sert uniquement à répondre de vos dettes personnelles. Par exemple, le remboursement du crédit immobilier de votre résidence secondaire.

Au plan fiscal, l'inscription du local professionnel à l'actif professionnel permet certes d'optimiser votre revenu BNC, mais en cas de revente, le régime des plus-values professionnelles est en principe plus onéreux que celui dont bénéficient les particuliers... sauf à bénéficier de l'un des régimes d'exonération prévus pour les entreprises. En tout état de cause, que l'immeuble reste ou non dans votre patrimoine privé, s'il est utilisé à des fins professionnelles, il fera partie de votre patrimoine professionnel au plan juridique et pourra être saisi par vos créanciers en cas de défaillance. D'où l'importance de se faire conseiller par un professionnel... ■

L'article complet sur le site internet de l'ARAPL



#MAYDAY

Tous égaux face aux imposteurs

Nouvelle carte Vitale, actualisation de dossier, remboursement de santé... Les messages et appels frauduleux se multiplient, changent régulièrement de forme mais pas de fonctionnement : on reçoit une fausse information incitant à effectuer une démarche dans l'urgence. Alors prudence, car ces techniques de phishing (hameçonnage) ont pour but de récupérer des données personnelles ! Un site vous informe et vous guide en cas de problème : cybermalveillance.gouv.fr



#VIEPRO

Jeunes kinés

Les jeunes masseurs-kinésithérapeutes diplômés peuvent désormais réaliser leurs démarches d'inscription à l'Ordre sur une nouvelle plateforme appelée « Mon portail Kiné » qui leur permet de tout réaliser en dématérialisé, simplifiant ainsi tout un volet administratif parfois source de stress.

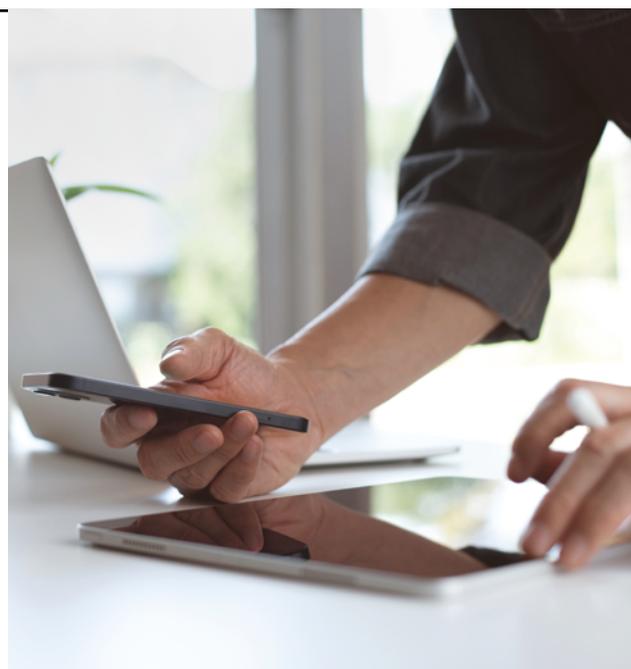
Les étapes pour créer votre compte :

1 > Cliquez sur le bouton « Mon portail Kiné » via l'appli « Mon appli Kiné » ou le site internet ordremk.fr puis sur « Inscription des nouveaux diplômés » et complétez vos informations personnelles.

2 > Activez votre compte « Mon portail Kiné » en cliquant sur le lien que vous recevrez par e-mail

3 > Renseignez les informations requises et chargez les documents demandés, puis transmettez votre dossier de primo-inscription à votre conseil départemental ou interdépartemental de l'Ordre

Dès que votre inscription au Tableau de l'Ordre sera confirmée par le conseil départemental ou interdépartemental dont vous dépendez, vous pourrez : visualiser vos informations personnelles, modifier votre mail ou votre numéro de téléphone portable, charger vos documents, télécharger votre carte CPO. ■



Télécharger
« Mon appli Kiné »

#SIGNATURE

Une nouvelle convention médicale entre Assurance Maladie et médecins libéraux

L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie (Unocam) et 5 des 6 syndicats représentatifs des médecins libéraux ont signé le 4 juin dernier la nouvelle convention médicale pour la période 2024-2029.

Parmi les mesures phares :

- ▶ La consultation de médecine générale sera revalorisée à hauteur de 30 € en décembre 2024.
- ▶ Le tarif de l'avis ponctuel de consultant (APC), valorisant l'expertise de second recours apportée par un médecin spécialiste à un médecin traitant, est porté à 60 € en décembre 2024.

▶ Création, dès janvier 2026, d'une consultation longue du médecin traitant pour les patients de plus de 80 ans. Cela, afin de valoriser la prise en charge d'épisodes complexes et chronophages : sortie d'hospitalisation, déprescription en cas de polymédication...

Enfin, il devient possible de cumuler sans décote certains actes techniques à des consultations, afin d'optimiser le temps médical et les déplacements des patients. ■

Consulter le Journal
officiel du 21 juin 2024 sur
legifrance.gouv.fr/jorf/jo



#REPÈRES

Mon Soutien Psy



Le dispositif Mon soutien psy permet à toute personne (dès 3 ans) angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie. Créé en 2022, il a évolué depuis le 15 juin 2024.

Désormais, même si cela reste conseillé, plus besoin de passer par un médecin traitant (ou une sage-femme) pour bénéficier d'un suivi psychologique. Le nombre de séances remboursées à 100 % par l'Assurance Maladie et

les complémentaires santé (mutuelles) passe, lui, de 8 à 12 par année civile et par personne. Ainsi, l'assuré peut bénéficier d'un accompagnement plus soutenu et adapté à sa situation. L'objectif consiste à traverser sans trop de difficulté les périodes de mal-être ou de souffrance psychique légère à modérée. Pour encourager les psychologues à rejoindre le dispositif, le tarif de la consultation psychologique passe de 30 à 50 euros. Un investissement nécessaire pour garantir un accès facilité à des soins de qualité. Cette hausse tarifaire n'a pas de conséquence financière pour les patients. Ils n'auront pas de reste à charge supplémentaire. ■



#COVID19

Fin du téléservice « Attestation de vaccination »

L'attestation de vaccination contre le Covid-19 est produite à partir des données enregistrées par les professionnels de santé dans le téléservice Vaccin Covid. Cet outil, qui facilitait la gestion des campagnes de vaccination en période de crise sanitaire, a été définitivement fermé le 28 juin 2024. Cependant, les assurés pouvaient continuer à télécharger jusqu'au 1^{er} septembre 2024 à minuit leurs attestations correspondant aux injections réalisées avant le 28 juin 2024. Mais depuis ce 2 septembre 2024, rideau ! ■

#LAPHOTO

Le Service d'Accès aux Soins de l'Hérault est né !



Inauguré, le 23 juillet dernier, le Service d'Accès aux Soins de l'Hérault (SAS 34) marque une étape significative dans l'amélioration de l'accès aux soins pour les populations comme dans la quête d'un service de santé optimal, au bénéfice des citoyens. Pour rappel, le SAS permet d'agir et d'apporter un conseil médical sous 48h, en réponse aux besoins de SNP (soins non programmés). Une plateforme recense par ailleurs les professionnels de santé et permet aux régulateurs de trouver un RDV chez un médecin généraliste à proximité de l'appelant, dans une CPTS, une MPS, une MMG... ■

La CPTS tient à votre disposition un ensemble de documents utiles pour comprendre ce nouveau SAS.



Pour la santé des femmes

Notez le passage de la MAMMOBILE À MAUGUIO LES 21 ET 22 OCTOBRE prochains (en continu de 9h à 17h45, rue de la démocratie) et une JOURNÉE SANTÉ DES FEMMES, LE 24 OCTOBRE (9h > 17h45) au 50, avenue de la gare, à Castries. L'occasion de s'informer, de faire le point sur le dépistage, mais aussi de rencontrer nos équipes pour recevoir les meilleurs conseils.

Nous contacter pour + d'infos.

#ENCEMOMENT

Mise à jour du Compte professionnel de prévention

L'employeur doit déclarer tout salarié exposé à un ou plusieurs facteurs de risque, selon des seuils prédéfinis, sur son lieu de travail. Ces déclarations permettent de créditer le salarié en points sur un Compte professionnel de prévention (C2P) alimenté tout au long de la carrière du salarié et mobilisable pour financer une formation, une reconversion, un aménagement du temps de travail ou un départ anticipé à la retraite. Les relevés de points C2P vous ont été envoyés en septembre et sont, sinon, disponibles via l'espace personnel du C2P.

EN SAVOIR +

salarie.compteprofessionnelprevention.fr

Contactez le 36 82

(service gratuit + prix d'appel)
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.





UNIS

CONTRE LE CANCER

Alors qu'Octobre Rose, le mois de sensibilisation au cancer du sein, revient sur le devant de la scène ; Movember, mois de sensibilisation sur la santé masculine (cancer des testicules et de la prostate) ou encore Mars Bleu (cancer colorectal) sont pour nous une occasion de rappeler les actions mises en œuvre à l'échelle de notre territoire.



La CPTS du Bérange a donc souhaité mettre en lumière trois conventions d'intérêt majeur la rattachant désormais à des acteurs de santé incontournables. C'est ainsi que nous sommes heureux d'avancer, désormais, en lien avec le Pôle Aurores Méditerranée, le CHU de Montpellier et l'Institut du Cancer de Montpellier pour mettre à profit « le meilleur des deux mondes » et organiser pour nos patients un lien ville-hôpital non seulement optimal, mais aussi souvent... salubre.

année aura bien commencé sur le champ partenarial, puisque c'est précisément le 20 mars dernier que la convention liant notre CPTS à l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) aura été entérinée par une poignée de main confraternelle entre le Dr. Jean-Pierre Barral, médecin généraliste (et président de la CPTS Montpellier Est-Bérange) et le Pr. Marc Ychou, Directeur général de l'ICM ; et bien sûr par la signature d'une convention très officielle, conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Objet de cette entente formelle : agir sur trois champs spécifiques intervenant directement en réponse aux besoins exprimés sur le territoire : l'oncogériatrie, le diagnostic précoce des cancers féminins et la formation en cancérologie.

Des bénéfices communs

L'interview du Pr. Ychou (à retrouver en page 14) expose clairement les bénéfices communs pour nos deux entités, et pour tous les patients : fluidifier les échanges, accélérer la prise en charge et faire gagner à des milliers d'hommes et de femmes touchés par le cancer, un temps devenu précieux, en parti-

culier dans les phases diagnostiques, où une prise en charge rapide et efficace augmente considérablement les chances de survie. Rappelons que la CPTS Montpellier Est Bérange, rassemblant des professionnels de santé de ville de 16 communes, a été créé dans une logique de projet populationnel s'articulant autour de 6 missions (voir encadré). De son côté, l'ICM, géographiquement très proche du territoire de notre CPTS, est un des 18 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) qui constituent la Fédération UNICANCER. Cet établissement de santé privé d'intérêt collectif réalisant un service public hospitalier, est d'ailleurs le centre de référence, au niveau régional, dans la prise en charge des patients atteints de cancers.

Ce qui nous rassemble

Dans le cadre de son Projet d'établissement 2023-2027, l'ICM a souhaité accorder un soin particulier au renforcement des liens avec les CPTS, aux rangs desquelles nous figurons, afin de garantir une continuité de la prise en charge ville-hôpital. Soins, recherche, prévention, formation... Les intérêts convergents entre nos structures et l'ICM auront été longuement discutés dès



Les équipes de la CPTS Montpellier Est-Bérange et, pour l'ICM, Julia Gaubert, directrice des partenariats et le Pr. Marc Ychou, Directeur général.

“ Notre objectif commun : faire gagner aux patients un temps précieux.

2023, avec notamment une réunion stratégique le 28 novembre. Elle aura permis de définir 4 axes de coopération prioritaires que sont la formation, la prévention, le diagnostic précoce des cancers féminins et le dépistage / prise en charge en oncogériatrie, des sujets âgés de plus de 70 ans. Tout cela conduisant à la mise en place d'une organisation adéquate, condition *sine qua non* à la signature de la convention du 20 mars 2024. « Rendez-vous est déjà donné fin mars 2025 pour livrer les conclusions de cette convention grâce aux indicateurs de suivi et de résultats mis en place », indique Jean-Pierre Barral. Chacun de nous est ainsi invité à participer et, pour cela, à ne pas hésiter à se rapprocher de nos équipes. ■

CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

Nos 6 missions

MISSION 1 : favoriser l'amélioration de l'accès aux soins, elle doit répondre à deux objectifs. D'une part, faciliter l'accès à un médecin traitant, d'autre part, améliorer la prise en charge des demandes de soins non programmées en ville.

MISSION 2 : organisation de parcours pluriprofessionnel autour du patient.

MISSION 3 : favoriser le développement d'actions territoriales de prévention.

MISSION 4 : gestion de crise sanitaire grave.

MISSION 5 : agir en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins.

MISSION 6 : accompagnement des professionnels de santé sur le territoire.

Pr. MARC YCHOU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DU CANCER DE MONTPELLIER (ICM)

“ Notre objectif : accélérer la prise en charge des patients ”

© Mario Simistaj/ICM



À travers la convention signée ensemble, c'est un véritable projet de santé qui s'écrit. De quoi s'agit-il, dans les grandes lignes ?

La signature de cette convention qui traduit notre ambition de construire des liens forts et facilitants entre l'Institut régional du Cancer de Montpellier et « la ville ». En tant qu'établissement de référence de lutte contre le cancer, nous devons en effet prendre en compte les spécificités de santé liées aux territoires – en fonction de l'âge moyen, des pathologies associées, de l'isolement... – et apporter, avec chaque CPTS, des réponses et des stratégies adaptées. Nous devons optimiser les parcours

des patients pour une prise en charge plus rapide, plus efficace, et donc *in fine* améliorer les traitements et la qualité de vie des personnes concernées. Les échanges avec la CPTS Montpellier Est Bérange sont le parfait exemple de la constitution d'un projet de santé qui va profiter à la santé des habitants du territoire. Nous avons placé au cœur du projet de santé la prévention et le dépistage des cancers féminins, la prise en charge spécifique des personnes âgées, mais aussi la formation des professionnels de santé concernés aux spécificités de la cancérologie.

La prévention est une des composantes majeures du projet de santé. Pourquoi ?

Il y a trois niveaux que nous pouvons identifier et qui constituent aujourd'hui un axe fondamental des stratégies de santé. Le meilleur cancer reste celui que nous n'avons pas... Nous savons que près de 40 % des cancers sont évitables car directement en lien avec des facteurs de risques que nous connaissons – *tabac, alcool, alimentation, environnement...* – et sur lesquels nous pouvons agir en modifiant les comportements. C'est un travail de longue haleine que nous initiions auprès des enfants grâce à notre département Epidaure, en lien avec l'ARS et le Rectorat et qui est aussi un lieu unique de recherche et d'évaluation des programmes de prévention.

Le second axe déterminant est celui de la détection précoce des cancers... encore faut-il que les politiques de dépistage fonctionnent. Nous connaissons des taux de participation au dépistage du cancer du sein et surtout du cancer colorectal bien trop faibles. Nous devons là encore agir ensemble, en proximité, pour convaincre, rassurer et accompagner. C'est pourquoi nous sommes très investis sur les campagnes de sensibilisation Mars Bleu et Octobre Rose. Enfin, il y a ce que l'on appelle la prévention tertiaire qui consiste à diminuer les séquelles thérapeutiques et favoriser la réhabi-

litation des patients afin d'améliorer la qualité de vie des personnes malades et de minimiser les risques de récurrences.

Tout aussi prégnant, le sujet de l'oncogériatrie.

Le dépistage et la prise en charge des cancers des personnes âgées est une des priorités du territoire, conformément au constat démographique que les plus de 70 ans sont surreprésentés. Nous devons y répondre. Nous souhaitons ainsi élaborer un parcours spécifique afin de faciliter l'admission à l'ICM des patients et déterminer la meilleure stratégie thérapeutique. Nous avons une expertise en oncogériatrie et une prise en charge très spécifique de cette typologie de patients au sein de notre département des soins de support qui est une des fiertés de l'ICM. Des outils ad'hoc seront bientôt créés pour faciliter les échanges et garantir une continuité des soins Ville-Hôpital : ligne téléphonique dédiée, fiche de liaison inter-équipes, outil de dépistage... Et puis, dans le cadre du déploiement de cet axe de partenariat, il sera organisé des rencontres entre l'équipe médico-soignante du service d'oncogériatrie de l'ICM et des membres identifiés de la CPTS.

Quels sont les moyens mis à disposition des professionnels de santé de la CPTS pour réussir ce projet de santé sur le territoire ?

Nous avons tout d'abord mis en œuvre une ligne téléphonique dédiée « **OncoPro** » (Tél. : **04 67 61 47 47** accessible de 8h30 à 19h) qui permet aux médecins, pharmaciens, infirmiers ou tout autre professionnel de santé, d'accéder rapidement et simplement aux différents services qu'offre l'ICM. Des assistantes médicales spécialement formées répondent aux professionnels et orientent ainsi l'appel vers les équipes directement concernées. Ce lien facilite la fluidité de la relation professionnelle et accélère la prise en charge des patients. Ensuite, nous ouvrons l'accès aux formations proposées par notre École du Cancer à tous les professionnels de la CPTS. Elle propose un modèle d'enseignement innovant fondé sur les valeurs de la cancérologie : prise en charge globale et intégrée des patients, transversalité et pluridisciplinarité. Un plan de formation et les modalités d'inscriptions sont communiqués

“ Les formations proposées par notre École du Cancer sont ouvertes à tous les professionnels de la CPTS.

aux professionnels de santé et les équipes de l'École du Cancer sont à disposition pour accompagner toutes demandes... même pour des besoins de formation spécifiques. ecoleducancer.upility.com

Il y a justement un projet spécifique pour les Infirmiers libéraux.

Globalement durant leurs parcours, les patients passent près de 90 % de leur temps à domicile. Le rôle des IDEL dans leur prise en charge est majeur dans la continuité, l'efficacité, la qualité et la sécurité des soins. Afin de répondre à ces enjeux, nous allons déployer en collaboration avec Unicancer, le réseau national des Centres de lutte contre le cancer, l'Ordre Régional Infirmier, l'URPS Occitanie, le Réseau Onco-Occitanie, un nouveau dispositif de labellisation des Infirmiers libéraux en Région. Notre objectif commun est d'améliorer la coordination Ville-Hôpital, de renforcer les liens entre ces équipes et de développer l'expertise en cancérologie sur le territoire. Pour ce faire, nous proposerons aux IDEL intéressés un parcours de formation en e-learning et l'opportunité de travailler avec les équipes de l'ICM à l'élaboration de projets communs, d'organisations, de pratiques professionnelles, de participer à des « soirées thématiques ». Ce label IDEL s'appuie également sur le déploiement de la plateforme numérique « Meredith Santé » dans le but de constituer la première communauté de pratiques en cancérologie. Cette communauté permettra d'enrichir les pratiques, de partager les expériences, de retrouver des réponses fiables grâce aux ressources vérifiées (tutos, fiches pratiques...), à la newsletter d'infos dédiée et aux invitations à des événements sur des thématiques en cancérologie... Cet outil sera ainsi un vrai appui complémentaire technique, pratique, offert aux IDEL pour leur exercice en cancérologie. ■

AUORES MÉDITERRANÉE

Un nouveau pôle de réadaptation

Nouveau dans le paysage santé, puisque la structure ouvrait le 1^{er} septembre 2023, le Pôle de Réadaptation AUORES Méditerranée, fruit d'une coopération entre les cliniques du Dr STER et le CHU de Montpellier, est un établissement SMR (Soins médicaux de réadaptation) de 110 lits (d'hospitalisation complète) et 30 places d'hôpital de jour, spécialisé dans plusieurs affections et sur plusieurs modes de prise en charge. Une convention d'un an, avec tacite reconduction, a été signée le 4 juin 2024.





Les équipes pluriprofessionnelles sont constituées de médecins MPR, médecins généralistes, médecins nutritionnistes, d'infirmières, d'aides-soignantes, de masseurs kinésithérapeutes, d'enseignants en activité physique adaptée, mais aussi d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de diététiciens, de psychologues et d'assistantes sociales.

Le Pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée s'articule entre quatre filières spécialisées :

SMR DIGESTIF

(hospitalisation complète et de jour)

Spécialisation autour de la prise en charge nutritionnelle des patients en situation d'obésité ou présentant une pathologie digestive, dans le cadre d'un parcours médical ou péri-opératoire.

SMR POLYVALENT

(hospitalisation complète et de jour)

Patients âgés de moins de 75 ans présentant une perte d'autonomie, consécutive notamment à une pathologie rhumatologique ou un traumatisme orthopédique.

SMR GÉRIATRIE

Patients âgés de 75 ans et plus, nécessitant une rééducation après traumatisme orthopédique ou dans un contexte de risque de chute.

SMR ONCO-RÉADAPTATION

Programme de réhabilitation au cours et au décours de soins curatifs pour tout type de pathologies oncologiques (hors hématologie) au pronostic favorable.



Le Pôle de Réadaptation s'engage, sous réserve de l'avis préalable de l'équipe médicale, des disponibilités en lits ou places et de l'accord du patient, à prendre en charge les patients orientés par les médecins de ville pour des parcours en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour ou des avis spécialisés d'expertise et de conseil.

La CPTS s'engage, dans le cadre du lien ville-hôpital, à favoriser la recherche d'intervenants de santé afin de faciliter le retour à domicile en sollicitant les médecins traitants. ■

Comment ça marche ?

Concernant les modalités pratiques pour une demande d'admission, un formulaire de demande d'admission au Pôle de Réadaptation permet aux praticiens d'adresser, par fax ou par mail, la demande à l'établissement. L'utilisation du logiciel Via Trajectoire doit être privilégiée. Chaque demande est examinée dans les meilleurs délais pour un retour d'information auprès du praticien adresseur. Lors de la sortie du patient, le praticien transmet au praticien de la CPTS la lettre de liaison à la sortie par messagerie sécurisée (MSSanté) ou par courrier. La lettre de liaison à la sortie est également remise au patient le jour de la sortie.

LES CONTACTER :

Pôle de Réadaptation
AURORES Méditerranée
Dr Lisa GAFFINO
220, avenue Saint Sauveur du Pin
34980 Saint Clément de Rivière
service.admissions@cliniques-ster.fr

POUR TOUTE DEMANDE SPÉCIFIQUE :

Dr Lisa GAFFINO
Médecin coordonnateur
du Pôle AURORES
lisa.gaffino@auores-mediterranee.fr

GWENOLA STER, Présidente des Cliniques du Dr STER et administratrice du Pôle de Réadaptation AURORES

Des solutions coconstruites pour améliorer les parcours santé

© Cliniques Ster



Une convention a été signée avec la CPTS Montpellier Est-Bérange. Quelle en est la teneur, en quelques mots ?

En tout premier lieu, la convention de coopération a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins des patients de notre territoire. L'idée générale est d'œuvrer ensemble à l'amélioration de l'accompagnement du patient tout au long de son parcours de soin. Ceci passe par une co-organisation des parcours de soins et la mise en œuvre d'actions territoriales de proximité pour le soin mais également dans le cadre de missions de prévention. L'intérêt de ce type de coopération permet aussi aux acteurs de

la santé de mieux se connaître et d'envisager ensemble des solutions coconstruites pour améliorer la structure des parcours santé.

Pourquoi un partenariat avec le monde libéral alors que l'alliance des cliniques du Dr. STER et du CHU de Montpellier offre déjà un service robuste ?

Le Pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée est un groupement de coopération sanitaire fruit du partenariat historique entre le Groupe STER Santé et le CHU de Montpellier. Il a notamment pour mission de proposer aux patients du CHU de Montpellier un parcours de soins performant et un suivi personnalisé tout au long du parcours. Pour cela il met en œuvre des actions innovantes de coopération, notamment avec la mise en commun de compétences médicales et une véritable continuité dans le parcours de soin.

Mais le pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée joue également son rôle d'établissement SMR de recours et d'expertise pour l'ensemble des acteurs du territoire, établissements de santé, médico-sociaux et professionnels de ville. Il est à ce titre partenaire du GHT Est Hérault Sud Aveyron et a signé plusieurs conventions avec les CPTS du territoire, dont les CPTS du Bérange et Occitanie Méditerranée.

Le développement de ces partenariats permet de pouvoir proposer des réponses adaptées aux professionnels de santé en mettant en œuvre, en commun des parcours patients spécifiques notamment concernant les maladies chroniques. Les professionnels de santé du territoire peuvent par exemple adresser directement leur patient au sein de l'établissement. Ces conventions prévoient notamment de faciliter ce type d'admission afin de fluidifier le parcours patient et simplifier les différentes démarches administratives.

“ Le parcours patient doit être pensé de manière décloisonnée et dans le cadre d’un véritable « partenariat en santé » avec toutes les parties prenantes.

Nutrition, onco-réadaptation, gériatrie et rééducation « polyvalente » : ces 4 filières sont-elles complémentaires entre-elles ou répondent-elles simplement à l’expression des principaux besoins en matière de soin ?

Ces filières répondent à la réalité des besoins de santé d’aujourd’hui et demain. Le Pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée accompagne le développement démographique et la part de plus en plus importante des maladies chroniques sur notre territoire. L’établissement AURORES Méditerranée permet également d’assurer le virage ambulatoire en proposant des prises en soin en hospitalisation de jour et en développant la télé-expertise et les actes de consultations externes.

Le pôle AURORES Méditerranée est un nouvel élément du paysage. Est-il configuré dans une dimension optimale ou des évolutions sont-elles déjà au programme ?

Le pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée vient d’ouvrir ses portes, il dispose de 110 lits d’hospitalisation complètes et 30 places d’hospitalisation de jour. L’ambition aujourd’hui est d’accompagner la structuration du parcours de soins en prenant notre part dans les réseaux en place. Ce partenariat avec les CPTS nous permettra d’intégrer les dispositifs déjà en place et de participer au développement de nouvelles initiatives sur nos domaines de compétences : particulièrement la réadaptation en gériatrie, oncologie et en nutrition.

© Aurores Méditerranée



La salle de sport et de rééducation du Pôle.

Qu’attendez-vous des professionnels de santé libéraux installés sur le territoire de nos CPTS ?

Nous cherchons plutôt à répondre à la question : qu’attendent de nous les patients du territoire et les professionnels de santé qui y interviennent ? C’est une nouvelle approche dans le monde de la santé : se mettre au service du patient. Cette nouvelle philosophie est la spécificité du Pôle de Réadaptation AURORES Méditerranée. L’établissement a été co-construit avec les patients et leur entourage. Leur place est prépondérante et notre organisation a été pensée comme cela. Nous considérons que le parcours patient doit être pensé de manière décloisonnée et dans le cadre d’un véritable « partenariat en santé » avec toutes les parties prenantes.

Des actions communes sont-elles envisageables en dehors du cadre strict de cette convention ?

Plusieurs projets ont d’ores et déjà été évoqués, notamment concernant la prévention et le développement de parcours patient, notamment concernant l’onco-réadaptation et la prise en soin des personnes en situation d’obésité. Les échanges vont se poursuivre pour la réalisation d’un plan d’action commun toujours dans l’optique d’une amélioration de la prise en soin du patient et de son entourage. ■

Les liens se renforcent avec le CHU de Montpellier

Une convention entre le CHU de Montpellier et notre CPTS, d'une durée de 5 ans, organise et développe des filières structurées par spécialités pour améliorer le lien ville-hôpital au profit des patients et fluidifier le parcours de soins, en amont e/ou en aval d'une hospitalisation au CHU.



En lien avec ses missions socles, et de manière non exhaustive, la convention ayant vocation à s'étoffer dans un avenir proche, la CPTS Montpellier Est Bérange s'engage à :

- Améliorer de l'accès aux soins en facilitant notamment l'accès au médecin traitant.
- Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville par sa participation effective dans la mise en place du SAS.
- Organiser des parcours coordonnés en collaboration notamment avec le CHU de Montpellier dans la mise en place de filières structurées par spécialité.
- Définir et déployer des actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé.
- S'impliquer aux côtés du CHU notamment dans la gestion des crises sanitaires.

« La CPTS Montpellier Est Bérange s'engage ainsi, par exemple à répondre aux équipes du CHU dans la préparation de la sortie d'hospitalisation des patients, notamment en l'absence de médecin traitant », indique le Dr. Barral. Dans le cadre de soins non programmés, le CHU s'engage quant à lui à la mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS), qui a pour ambition une meilleure orientation des patients et l'évitabilité des urgences. Avec la mise en place du pôle santé Publique, le CHU renforcera alors son engagement dans la mise en place d'actions territoriales de prévention, de dépistage, d'éducation et de promotion de la santé en fonction des besoins du territoire concerné notamment pour les patients souffrant de maladies chroniques. En raison de son caractère récent, nous annonçons déjà que nos communications à venir permettront de détailler de manière plus approfondie les bénéfices de ce nouveau contrat qui nous permet d'avancer, main dans la main, avec le CHU de Montpellier et ses équipes. ■



ACTIONS

PRÉVENTION P.22

Obésité pédiatrique.

L'accompagnement d'enfants et d'adolescents en situation de surpoids et obésité, nécessite une approche multidisciplinaire, coordonnée et de proximité. Au sein de notre CPTS, plusieurs professionnels ont ainsi décidé de s'engager dans le cadre d'un parcours de soin dédié.

RÉACTIONS P.26

Infirmière libérale.

Alors que l'heure de la retraite sonnera bientôt pour Nathalie Gonzales, pas question pour elle de parler de sa profession au passé. Infirmière un jour, infirmière toujours, et libérale dans l'âme, elle reste ambitieuse pour la profession.

OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE

“Agir ensemble”

L'accompagnement d'enfants et d'adolescents en situation de surpoids et obésité, ainsi que de leur famille, nécessite une approche multidisciplinaire, coordonnée et de proximité. Au sein de notre CPTS, plusieurs professionnels du premiers recours ont ainsi décidé de s'engager aux côtés du Dr. Lucie Rieu-Clotet afin de proposer une prise en charge adaptée dans le cadre d'un parcours de soin dédié.



Dr. Lucie Rieu-Clotet, médecin généraliste installée à Vendargues

Sur le sujet de l'obésité pédiatrique, beaucoup a déjà été dit et écrit, sans qu'on ne soit encore, pour l'instant, parvenu à inverser de manière significative la courbe traçant la fâcheuse ascension de l'IMC de nos chères têtes blondes... Considérée comme une problématique de santé publique, leur surcharge pondérale est pourtant considérée avec la plus grande attention par les autorités sanitaires et le corps soignant. Un sujet pris à bras le corps mais dont les causes multifactorielles « supposent une action coordonnée et une approche experte », rappelle le Dr. Lucie Rieu-Clotet, médecin généraliste installée à Vendargues, à la tête du parcours dédié créé par la CPTS Montpellier Est-Bérange. Le 26 juin dernier, elle convoquait plusieurs d'entre nous pour une réunion de présentation de nos actions, mais aussi des acteurs mobilisables pour traiter avec efficacité le sujet de l'obésité pédiatrique (jusqu'à 17 ans) à l'échelle de notre communauté. Nous remercions pour cela le Dr. Jeandel, pédiatre et coordinatrice médicale de la structure régionale d'appui SERO Occitanie-Est et

Mme Le Bihan (coordinatrice administrative de la SERO Occitanie EST) pour leurs interventions. La SERO Occitanie, en tant que structure d'expertise régionale joue en effet un rôle majeur sur le sujet et représente un allié fidèle dans l'atteinte de nos objectifs sur le territoire de notre CPTS.

Presque 1 enfant sur 5 est concerné

Rappelons que 17 % des enfants du Bérange*, âgés de 6 à 17 ans, sont en surpoids et que parmi ceux-ci, 3,9 % ont atteint le stade de l'obésité sans que ne puisse affirmer de façon catégorique un distingo de classe, d'âge ou de sexe. Évoquons toutefois les



principaux facteurs déterminants sur le sujet de l'obésité : l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité, mais aussi le sommeil, les styles éducatifs, l'hérédité, la maladie, la précarité... et l'accès aux soins. « *Ce dernier point nous oblige car nous sommes en capacité d'agir* », analyse le Dr. Jean-Pierre Barral, président-fondateur de notre CPTS.

Une pathologie à ne surtout pas prendre à la légère

L'obésité est une maladie chronique, fréquente, complexe et évolutive, caractérisée par une accumulation de tissu adipeux qui devient dysfonctionnel, ce qui peut finalement nuire à la santé. Chez l'enfant et l'ado-

lescent, elle est due à une programmation différente des centres de régulation de l'appétit et du métabolisme énergétique, en partie génétique, mais dont l'expression dépend d'un environnement obésogène favorisant. Comme nos invités de la SERO auront eu l'opportunité de le rappeler, l'obésité représente pour nos jeunes patients une forme de « double peine » car elle rend non seulement chaque individu qui en souffre, vulnérable au plan sanitaire, mais elle discrimine et précarise, tout autant qu'elle altère la qualité, le parcours et la durée de vie. « *Notre CPTS, comme la SERO et les Centres Spécialisés en Obésité (CSO), a pour mission de contribuer à l'organisation de l'offre de soins. Nous ▶*



Webinaire “Obésité pédiatrique : 10 raisons de s’en occuper !”

Ce webinaire de la SERO Occitanie rappelle les enjeux de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de l’obésité pédiatrique. Il est à présent accessible en replay.



bit.ly/4cJHuVX

féderons à ce titre les acteurs impliqués dans cette forme de prise en charge. Un répertoire des professionnels, disponible sur simple demande, a, par exemple, été réalisé par nos équipes. Outil précieux, il contient les noms et coordonnées des professionnels de santé engagés dans cette forme de combat. Infirmières ETP (dispositif Asalée), diététiciennes et tous les acteurs du bilan éducatif partagé y figurent, formant une équipe pluridisciplinaire mobilisable immédiatement au service de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de l’obésité pédiatrique », rappelle Isabelle Mendez, coordinatrice de la CPTS du Bérange.

Agir au quotidien

En pratique, chacun de nous peut contribuer, par des gestes simples, au dépistage et au suivi de l’obésité pédiatrique. Il suffit pour cela de tracer les courbes T (taille), P (poids) et IMC (indice de masse corporelle) tout au long du parcours pédiatrique pour la dépister. Reportez ensuite le tout sur le carnet de santé pour les suivre. On obtient ainsi une trajectoire de corpulence. « *Un geste médical simple à faire systématiquement chez tous les enfants quel que soit leur âge, leur corpulence apparente, le motif de la consul-*

tation et en toute occasion. Il est recommandé d’être particulièrement attentif aux signes de gravité et aux enfants présentant des facteurs de risque précoces de surpoids et d’obésité », insiste le Dr. Rieu-Clotet. Objectifs de la prise en charge, en cas de surpoids ou d’obésité non complexe et chez l’enfant en cours de croissance : ralentir la prise de poids tandis que la croissance se poursuit (on vise alors un infléchissement de la courbe de corpulence). Chez l’adolescent(e) en fin de croissance : stabiliser le poids avec, dans le viseur, diminution de l’IMC très progressive et accompagnée. À noter que, dans le cadre d’un suivi pour obésité complexe, une perte de poids, même faible, apporte un bénéfice. Il est aussi important, dans cet objectif, de rassurer et d’informer avec des arguments clairs : cette prise en charge est pluridisciplinaire (incluant diététique, activité

Objectifs du parcours CPTS

- Dépister les enfants en surpoids, obèses ou à risque de l’être
- Les orienter vers une équipe pluri-professionnelle coordonnée et de proximité
- Accompagnement global et sans frais pour les parents

CRITÈRES D’INCLUSION

- IMC > 97^e percentile
- Rebond d’adiposité précoce
- Ascension continue de la courbe IMC depuis la naissance
- Changement rapide de couloir de la courbe IMC vers le haut
- Situation à risque (restriction alimentaire alternant avec perte de contrôle) voire diagnostic avéré de trouble du comportement alimentaire à type de boulimie ou l’hyperphagie boulimique.



Pour adresser un enfant et lui faire intégrer un parcours de soin, contactez la CPTS qui vous remettra un répertoire à jour vous permettant d'adresser les coordonnées des parents à un-e professionnel(le)- formé(e) sur votre secteur.

physique, et accompagnement psychologique), adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille, et accessible sur prescription médicale. Dans ce cadre, le dispositif est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Enfin, rappelons que les missions d'une CPTS comme la nôtre impliquent le développement d'actions territoriales de prévention. Ainsi, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos équipes pour en savoir plus sur le dispositif « TEQAAP » (acronyme de Tout sur l'Équilibre Alimentaire et l'Activité Physique). Imaginé sous forme d'ateliers de 6 enfants de même tranche d'âge, pour aider les enfants de 6 à 16 ans en situation de surpoids ou d'obésité non complexe, il prend la forme d'ateliers individuels et de groupe (durée totale : 8h) et augmente les chances de succès. TEQAAP ? Une simple question comme un défi, mais surtout une invitation à réussir ensemble, la condition sine qua non pour relever tout défi, qui plus est, s'il est de poids ! ■

EN SAVOIR +

Sur les actions de SERO :
sero-occitanie.fr
 Sur les actions de la CPTS >



Vous souhaitez vous former ?

Une formation en présentiel (sur 2 jours), organisée par la SERO, se tiendra à Montpellier les 18 octobre et 15 novembre prochains.

PUBLIC

Médecins généralistes, pédiatres, endocrinologues, infirmier(e)s, diététicien(ne)s, psychologues, masseurs-kinésithérapeutes, éducateurs(rices) sportifs(ves), enseignant(e)s en activité physique adaptée, assistant(e)s sociaux(les), psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes, sages-femmes...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser ou contribuer au dépistage et à l'annonce du surpoids chez l'enfant et l'adolescent.
- Faire l'évaluation initiale de la situation d'un enfant et d'un adolescent en surpoids dans sa composante multifactorielle bio-psycho-sociale.
- Organiser une stratégie de prise en charge.
- Assurer la coordination des divers intervenants selon les ressources locales.

FORMATION

18 octobre & 15 novembre 2024, de 9h à 17h15.
 400 € si prise en charge par employeur ou organisme de formation. 100 € en cas de financement individuel. Financement possible DPC.

Inscription : Sandra Hauteville,

Tél. : 06 71 96 50 21. Mail : contact@sero-occitanie.fr
www.sero-occitanie.fr



Nathalie Gonzalez (au centre) entourée de son associée Virginie, de Stéphane et Julie, leurs collaborateurs remplaçants.

NATHALIE GONZALEZ, INFIRMIÈRE LIBÉRALE À MUDAISON

“ De bonnes raisons d’être optimiste ”

Alors que l’heure de la retraite sonnera bientôt pour Nathalie, 63 ans - et infirmière libérale depuis 1986 - pas question pour elle de parler de sa profession au passé ou de s’éloigner du jour au lendemain de la communauté de soin. Infirmière un jour, infirmière toujours, et libérale dans l’âme, elle reste ambitieuse pour la profession.

Nathalie, votre visage et votre nom sont bien connus des adhérents de notre CPTS et de nombreux patients, d’ailleurs.

J’imagine que presque 40 années d’exercice libéral sur le territoire contribuent à façonner une petite notoriété (sourire), ce qui expliquerait votre remarque. J’exerce, pour être tout à fait précise, depuis septembre 1986. C’est l’année au cours de laquelle, directement après mes études d’infirmière, j’ai ouvert mon premier cabinet. J’avais d’abord choisi la commune de Maugeio, avant de déménager, deux ans plus tard, à Mudaison. Je n’ai pas bougé, depuis. On parle au « je », mais permettez-moi de corriger : en vérité, il faut dire « nous » car le cabinet se compose aujourd’hui de deux associées : ma consœur Virginie et moi-même. Et c’est sans compter sur nos deux fidèles collaborateurs remplaçants, Stéphane et Julie, sans qui le quotidien ne serait pas tout à fait le même, croyez-moi !

Pourquoi dites-vous cela ?

Je parle d’expérience. Comme cela était encore possible à l’époque, j’ai fait le choix de m’installer en tant qu’infirmière libérale, dès ma diplomation, sans passer par le salariat ou le cadre hospitalier. J’y voyais plus d’avantages, ne serait-ce que pour des raisons de commodités personnelles, moi qui m’apprêtais à redevenir maman. J’y avais aussi vu une opportunité d’être mon propre patron et le seul maître du temps car, pour avoir pu l’observer dans le cadre de ma formation, les horaires hospitaliers n’étaient pas vraiment faits pour moi... Je n’ai jamais regretté ce choix du libéral, mais j’ai très vite ressenti que ce métier d’infirmier, pour le faire bien – et pour le faire, tout court – ne pouvait s’envisager en solitaire. Je rappelle que les IDEL sont les garants de la continuité des soins et le dernier maillon de la chaîne de soins. Ce qui signifie que le jour, la nuit, les week-ends et jours fériés, nous devons assurer la prise en charge de nos patients. La recherche d’associés ou de remplaçants est donc, sinon inéluctable, totalement naturelle. Tout comme la logique pluriprofessionnelle, d’ailleurs... ▶

“ J’ai toujours cherché, à mon niveau, à améliorer les choses ”

Portrait-robot

« CONNAIS-TOI TOI-MÊME »

« Ce qui m'a toujours étonnée, et qui m'interpelle encore aujourd'hui, c'est cette méconnaissance totale, aussi bien dans nos propres rangs, que chez les patients et les autres professionnels de santé, de notre rôle propre. Etre infirmier, cela ne se résume pas à enchaîner les nursings et à panser des plaies (même si nous avons développé une vraie expertise en la matière, notamment sur le sujet des plaies complexes), c'est aussi organiser les soins autour du patient, promouvoir (et administrer dans certaines conditions) la vaccination, maîtriser de multiples techniques de prise en charge, s'engager dans la prévention, rédiger les certificats de décès... Loin d'être figée dans le temps, notre profession évolue avec et comme son époque, c'est-à-dire "vitesse grand V" ! »

UN RÔLE MOTEUR

« Le temps est venu déconstruire ces vieux schémas qui n'ont plus leur place en 2024. Chacun ses compétences et ses prérogatives, certes. Mais les choses bougent, la délégation des compétences se met en œuvre. Les prés carrés et corporatistes, c'est fini. Place au dialogue, à la collaboration, au bon sens tout simplement. »

POURQUOI ELLE CROIT EN L'AVENIR DES CPTS

Engagée avec conviction dans une dynamique pluriprofessionnelle en tant qu'associée au sein de son propre cabinet et membre actif de notre CPTS, Nathalie a expérimenté à ses débuts, l'exercice solitaire, mais elle ne croit plus qu'il soit encore « sincèrement judicieux » d'exercer de la sorte. « Tout soin exige de travailler en lien avec d'autres professionnels, ne serait-ce que les pharmaciens, les masseurs-kinésithérapeutes ou le médecin généraliste. L'intérêt du patient est là : avoir affaire à des soignants informés, opérationnels, efficaces et dont l'action complémentaire permet une prise en charge optimale. Une CPTS permet cela. »

Cette même logique qui vous poussera à adhérer à la CPTS Montpellier Est-Bérange à sa création ?

J'adhérais déjà au fonctionnement des CPTS avant même que ces dernières ne soient mises en place par le législateur. Et je ne crois, d'ailleurs, pas être la seule à pouvoir dire que la communication entre tous les praticiens était déjà, en quelque sorte, inscrite dans une forme de routine professionnelle. Je ne me suis par exemple jamais privée d'appeler un kinésithérapeute pour un conseil, un médecin pour une question, un pharmacien pour l'interroger sur les effets indésirables ou la bonne application d'un traitement... Alors oui, quand la CPTS du Bérange est née, elle est venue en quelque sorte officialiser tout cela. Alors, j'ai immédiatement rejoint le collectif. C'est un outil porteur pour le quotidien. Mais tous ceux qui nous lisent le savent déjà. Alors ce que j'aimerais dire, moi, à mon âge et avec le recul des années, – oserai-je dire, avec toute ma sagesse ? – c'est que j'y vois surtout l'avenir. La raison est simple : ce métier, je l'ai embrassé avec passion, je lui ai beaucoup donné, je l'ai vu évoluer, grandir. Et il m'importe qu'il reste attractif, que ça puisse continuer pour les nouvelles générations. Et bien entendu, pour les patients.

Patients qui ne vont pas en rajeunissant...

C'est d'ailleurs le vieillissement massif et prévisible de cette population qui nous met nous, soignants, au défi de faire mieux. Il ne s'agit plus de faire « bien », mais véritablement d'aller plus loin. Dans la prévention, comme dans le soin, dans la prise en charge comme dans l'organisation de parcours complexes. Ça commence à en faire pas mal de monde au chevet du patient, à ce stade, non ?

Les mentalités évoluent, l'adhésion collective, sur les territoires, aux CPTS, en est la preuve.

Pour autant, un important travail reste à faire. Les mutations sont nombreuses et la population doit désormais envisager la santé comme une quête globale, non pas comme un dû dont on se soucie seulement lorsqu'un trouble ou une pathologie apparaît. C'est le b.a-ba de la prévention, prévenir plutôt que guérir. Mais encore faut-il que le principal concerné, c'est-à-dire le patient, en soit convaincu. En cela, je me félicite que les infirmières libérales aient récemment hérité (non

“ On la tient, notre chance de donner vie à notre vision de la santé !

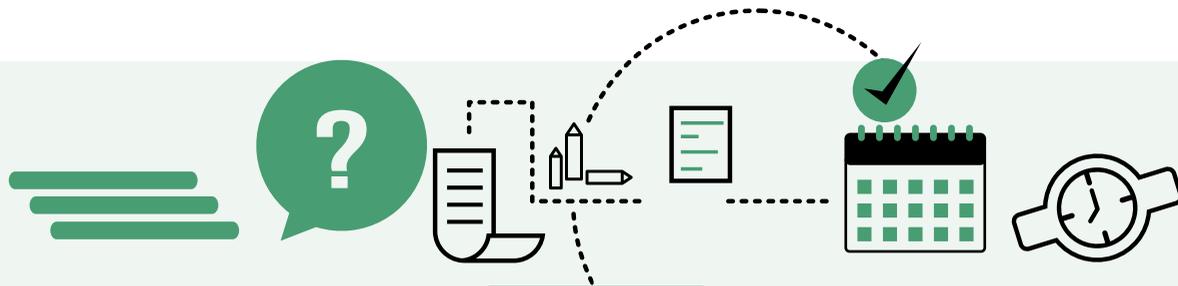
sans les réclamer !) de nouvelles compétences comme la prescription et l'administration de certains vaccins, mais aussi le très récent Bilan de prévention, qui propose une approche très complète et à quatre âges clés de la vie, des facteurs de risques médicaux pour ceux qu'on n'appelle pas encore « patients », à ce stade. De la même façon, j'applaudis des actes et dispositifs comme le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) et ICOPE, sur le sujet de la dépendance des sujets âgés.

Le métier ne change pas toujours forcément par les actes.

Quand on y réfléchit, si. Chaque nouveauté ou progrès, aussi petit soit-il, réinvente notre profession. Si nous sommes devenu-e-s, nous les infirmier-e-s, de véritables expert-e-s des plaies et de la cicatrisation, et donc de l'acte de panser, c'est parce que prise en charge post-opératoire après prise en charge post-opératoire, nous nous sommes adapté-e-s aux techniques, matériels et produits. Même chose pour les patients atteints par le cancer et que nous accompagnons quotidiennement. En 40 ans, les protocoles de soin ont beaucoup changé. Et nous, nous sommes toujours là. J'en profite pour mettre en lumière un élément clé de notre métier : la formation continue. In-dis-pen-sable !

Que diriez-vous aux soignants qui ne sont pas encore adhérents de notre CPTS, pour tenter de les convaincre ?

Avec la CPTS, nous avons enfin la possibilité, en tant que soignants, de donner vie à notre vision de soin, tout en répondant aux besoins réels des populations par des actions ciblées. C'est une chance énorme, cette approche « macro » de la santé, car les besoins ne sont pas les mêmes ici qu'à Nîmes, Sète ou Montpellier. Si vous êtes comme moi, plutôt du genre à agir qu'à vous plaindre, je pense que vous tenez ici une belle opportunité de faire quelque chose de positif, pour vous, mais surtout pour les autres. ■



L'AGENDA

24 AU 27 SEPTEMBRE 2024

19° RENCONTRES CONVERGENCES SANTÉ-HÔPITAL

Principal carrefour d'échanges entre tous les professionnels de santé (en particulier les médecins et pharmaciens), ces rencontres se déroulant sur 4 jours favorisent les recherches sur de nouvelles perspectives comme les dernières innovations thérapeutiques ou l'optimisation des fonctions dévolues aux professionnels au service du patient. Items de cette édition 2024 : Intelligence artificielle (IA), Innovation & oncologie, Parcours Patient. On s'y rend pour des conférences à haute teneur scientifique, des pratiques professionnelles, des échanges et débats politiques et des sessions de formation.

● rencontres-csh.com

26 SEPTEMBRE 2024

SÉMINAIRE INCA : VACCINATION CONTRE LES HPV

Le séminaire «Vaccination contre les HPV : état des lieux» organisé par l'Institut national du cancer (uniquement accessible en présentiel) représente l'occasion unique de fédérer l'ensemble des parties prenantes investies sur la vaccination contre les HPV. Au programme : une table ronde autour de la campagne de vaccination scolaire animée par des institutionnels ; une présentation de la campagne de communication de l'Institut sur la vaccination contre les HPV ; la présentation des résultats de l'étude PrevHPV.

● **Inscription gratuite et obligatoire :**
assistanatpspsdose@institutcancer.fr

18 OCTOBRE 2024

SEIN GENIÈS ROSE, SEIN'PLIQUE POUR LA VIE

55 femmes audacieuses et déterminées composent l'association Sein Geniès Rose qui, en seulement 5 ans d'existence, est déjà parvenue à réunir 21 700 € contre le cancer du sein. Le 18 octobre prochain, elles réuniront dans un lieu idyllique les acteurs de la prévention, du dépistage, de l'information sanitaire et sociale (mais aussi de l'accompagnement pour la personne soignée et des aidants), au sein d'un village santé avec de nombreux ateliers : beauté, bien-être, expression corporelle... Tout pour renforcer l'estime de soi, tout en recevant une information de qualité par les professionnels de santé du territoire. La CPTS-Montpellier-Est-Béranger fait partie des fiers partenaires de cette manifestation.

● Château Sainte Colombe, St-Geniès-des-Mourgues
Email : seingeniesrose@gmail.com



6 DÉCEMBRE 2024

40° COLLOQUE DE LA SFFPO

Psychanalyse, approche systémique, thérapies comportementales et cognitives... Autant d'approches psychothérapeutiques sous-tendues par des paradigmes différents. Mais quelles indications pour quels patients ? En quoi une approche doit-elle être préférée à une autre ? Ce colloque vous proposera un éclairage et des réflexions sur les soins psychiques destinés aux patients, leurs proches aidants, mais aussi globalement l'ensemble des acteurs de soins en oncologie et hématologie adulte et pédiatrique. Organisé par la Société Française et Francophone de Psycho-Oncologie.

● sffpo.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

📞 06 64 33 56 17

📍 18 rue des Carrierettes - 34130 Mudaison

🌐 cptsberange.org

✉ cptsleberange@gmail.com

📘 Facebook 🔗 LinkedIn

● LE BUREAU

● **Président**

Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

● **Vice-Président**

Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

● **Secrétaire Général**

Arnaud BARBIER
Kinésithérapeute

● **Trésorier**

Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier

● COORDINATEURS

Isabelle MENDEZ
Yann REYNAUD
coordinationcptsberange@gmail.com

● GROUPES DE TRAVAIL

● **Accès aux soins**

Pilote :
Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

● **Accompagnement des professionnels de santé + ICOPE**

Pilote : Arnaud BARBIER

● **Parcours de soins insuffisance cardiaque**

Pilotes :

Dr Alain CYTEVAL
Cardiologue

Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier libéral

Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

● **Parcours de soins prise en charge du surpoids et de l'obésité du patient de - de 17 ans**

Pilote :

Dr Lucie RIEU-CLOTET
Médecin généraliste

● **Prévention**

Pilote :

Nathalie GONZALEZ
Infirmière libérale

Sophie D'AGATA
Pharmacienne

● **Qualité et pertinence**

Pilote :

Éléonore DARMON
Pharmacienne



Prenons soin les uns des autres

La CPTS Montpellier Est Bérange rassemble les professionnels de santé du territoire* autour des défis majeurs qui nous concernent. Ensemble, au bénéfice du patient comme de chaque praticien, dessinons un exercice coordonné qui nous ressemble et posons les fondements d'une santé durable.

REJOIGNEZ-NOUS !

adhésion gratuite



*Mauguio, Saint-Aunès, Le Crès, Vendargues, Baillargues, Castries, Sussargues, Saint-Drézéry, Beaulieu, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Brès, Valergues, Mudaison, Lansargues, Candillargues.